



COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2016

L'an deux mille seize, le vingt et un septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35  
Présents.....33  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur DIAZ**

**Délibération numéro :**  
**2016/180**  
**Budget principal de la**  
**Commune : Décision**  
**budgétaire modificative n°3**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : mardi 27 septembre 2016,  
que la convocation du conseil avait été  
établie le jeudi 15 septembre 2016  
Le Maire



**ETAIENT PRESENTS** : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

**ETAIENT EXCUSES** : Sylvie AYOT pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Hugues RICHARD pouvoir à Bernard SOULIE

**ETAIENT ABSENTS** : /

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2016/004 du 21 janvier 2016 approuvant le budget primitif de la ville de Millau ;

Vu la délibération n°2016/029 du 24 mars 2016 approuvant la décision budgétaire modificative n°1, intégrant les résultats de l'exercice 2015 ainsi que des inscriptions nouvelles ;

Vu la délibération n°2016/100 du 26 mai 2016 approuvant la décision budgétaire modificative n°2 ;

Considérant que la décision modificative n°3 du budget principal de la commune intègre :

- L'inscription des crédits de créances irrécouvrables,
- Des réajustements d'amortissement de 1997 demandés par le Trésor Public,
- L'inscription de la participation à l'aire de Brocuéjous pour le conseil général,
- Divers réajustements des crédits d'investissement dont l'acquisition de deux immeubles,

Considérant que les inscriptions les plus significatives sont les suivantes :

Accusé de réception

Reçu le 27 SEP. 2016

– Section de fonctionnement :

Dépenses :

Complément de charges de copropriété médiathèque : .....	10 000,00 €
Prélèvement complémentaire FPIC .....	30 587,00 €
Amortissements gendarmerie de 1997 : .....	214 134,62 €
Créances admises en non valeur : .....	81 000,00 €
Participation aire de Brocuéjous (2 ans): .....	50 000,00 €
Diminution autofinancement : .....	- 396 630,62 €

Recettes :

Régularisation FPIC par rapport au BP : .....	81 117,00 €
Remboursement des dépenses exceptionnelles teknival : .....	5 000,00 €
Remboursement partiel assurance Ecole larzac : .....	38 364,00 €

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses.

Section investissement

- Dépenses

Acquisition immeuble rue Condatomag : .....	83 000,00 €
Acquisition PMI : .....	70 000,00 €
Acquisition tracteur service des sports : .....	25 000,00 €
Complément crédits médiathèque : .....	62 000,00 €
Travaux complémentaires centre de surveillance police municipale : .....	24 000,00 €
Complément crédits travaux école larzac : .....	38 364,00 €
Achat illuminations de Noël : .....	30 000,00 €
Crédits complémentaires vieux moulin : .....	10 000,00 €
Licence du bar de Cureplat : .....	5 000,00 €
Intégration études de bêtes : .....	57 037,00 €

- Recettes

Diminution de l'autofinancement : .....	396 630,62 €
Régularisation gendarmerie : .....	214 134,62€
Intégration études de bêtes : .....	57 037,00 €
Emprunt complémentaire : .....	329 629,00€

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous ;

Section de fonctionnement – Dépenses et recettes

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP	DM3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>31 094 330,37</b>	<b>148 881,00</b>	<b>148 881,00</b>
O11	Charges à caractère général	5 156 652,00	38 263,00	38 263,00
O12	Charges de personnel	15 103 000,00		0,00
O14	Atténuation de produits	70 000,00	30 587,00	30 587,00
O22	Dépenses imprévues	290 000,00		0,00
O23	Virement à la section d'investissement	3 880 034,25	-396 630,62	-396 630,62
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	729 213,00	244 855,62	244 855,62
65	Autres charges de gestion courante	3 979 400,00	106 806,00	106 806,00
66	Charges financières	1 308 967,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	577 064,12	125 000,00	125 000,00
739	Reversement et restitutions sur impôts et taxes			0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>31 094 330,37</b>	<b>148 881,00</b>	<b>148 881,00</b>
O13	Atténuations de charges	524 000,00		0,00
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	348 500,00	22 000,00	22 000,00
70	Ventes de produits fabriqués Prest. de services	1 081 360,00		0,00
72	Travaux en régie			0,00
73	Impôts et taxes	21 199 177,00	81 117,00	81 117,00
74	Dotations, subventions et participations	5 350 263,00	2 400,00	2 400,00
75	Autres produits de gestion courante	934 440,00		0,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits exceptionnels	371 771,04	43 364,00	43 364,00
79	Transferts de charges			0,00
OO2	EXCEDENT REPORTE	1 284 819,33		0,00

## Section d'investissement - Dépenses et recettes

## Dépenses

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP	DM 3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>15 544 110,67</b>	<b>274 431,00</b>	<b>274 431,00</b>
	Dépenses d'Équipement Non Individualisées	10 196 505,98	194 850,00	194 850,00
20	Immobilisations incorporelles	106 670,48	7 940,00	7 940,00
204	Subventions d'équipement versées	581 538,15	-270 000,00	-270 000,00
21	Immobilisation corporelles	1 752 342,04	244 546,00	244 546,00
22	Immobilisations mis en concession ou a disposition	30 000,00		
23	Immobilisations en cours	7 725 955,31	212 364,00	212 364,00
26	Participations et créances rattac. À des partic.			0,00
27	Autres immobilisations financières			
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
O2	Site Maladrerie			
19	Ilôt des Fondets			0,00
O8	Place du Mandarous			0,00
O9	Complexe Culturel Pegayrolles			
11	Hôtel Dieu			
12	Site Graufesenque			
15	Équipement bureautique et informatique			0,00
16	PAE Naulas			0,00
17	Ouverture voie Cres (er32)			0,00
18	Aménagement espace guibert			0,00
458	opérations sous mandats			0,00
45	Op. pour Compte de Tiers			
	Dépenses des opérations Patrimoniales			
	Dépenses des opérations financières	4 879 564,00	79 581,00	79 581,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	336 582,00		
13	Réduction titre émis sur exercice antérieur PAE			
16	Emprunts et dettes assimilées	4 542 982,00		0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
OO1	Résultat reporté	87 582,44		0,00
O20	Dépenses imprévues	31 958,25		0,00
O40	op. d'ordre de transferts entre sections	348 500,00	22 000,00	22 000,00
O41	Opérations patrimoniales		57 581,00	57 581,00